



Centre
de services scolaire
des Découvreurs

Québec



École Saint-Mathieu

GUIDE D'INFORMATIONS CONCERNANT LES
PROCÉDURES ET LE FONCTIONNEMENT

2026-2027



Chers parents,

En ce début d'année scolaire, nous avons le plaisir de vous inviter à prendre connaissance du guide d'information de l'école. Ce document a été conçu pour vous accompagner tout au long de l'année et vous fournir des renseignements essentiels sur le fonctionnement de notre établissement.

Nous vous encourageons vivement à lire ce guide avec attention, car il répondra à de nombreuses questions que vous pourriez avoir et contribuera à assurer une rentrée harmonieuse pour tous.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire !

Bonne rentrée scolaire!



Mélissa Matte, directrice



Jessica Dorval, directrice adjointe

Calendrier scolaire



Centre
de services scolaire
des Découvreurs

Québec

Primaire
Calendrier
scolaire
2026-2027

Juillet 2026	Août 2026	Septembre 2026	Octobre 2026
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4	1	1 2 3 4 5	1 2 3
5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12	4 5 6 7 8 9 10
12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19	11 12 13 14 15 16 17
19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26	18 19 20 21 22 23 24
26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30	25 26 27 28 29 30 31
30 31	30 31		
Novembre 2026	Décembre 2026	Janvier 2027	Février 2027
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5	1 2	1 2 3 4 5 6
8 9 10 11 12 13 14	6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13
15 16 17 18 19 20 21	13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20
22 23 24 25 26 27 28	20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27
29 30	27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30	28
31		31	
Mars 2027	Avril 2027	Mai 2027	Juin 2027
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6	1 2 3	1	1 2 3 4 5
7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12
14 15 16 17 18 19 20	11 12 13 14 15 16 17	9 10* 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19
21 22 23 24 25 26 27	18 19* 20 21 22 23 24	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26
28 29 30 31	25 26 27 28 29 30	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30
		30 31	

180 journées d'enseignement
Début des cours pour les élèves : 31 août 2026
Fin des cours pour les élèves : 23 juin 2027

- 17 journées pédagogiques
S'ajouteront 3 journées pédagogiques flottantes à déterminer par chacune des écoles
- Congé pour les élèves et le personnel enseignant.
- Congé pour tous.

* NOTE : Si une ou des écoles devaient être fermées, les journées pédagogiques prévues à cette fin seraient annulées pour cette école ou ces écoles dans l'ordre suivant :
19 avril 2027 (1^{re} journée à libérer en cas de fermeture des écoles pour force majeure) et 10 mai 2027 (2^e journée à libérer en cas de fermeture des écoles pour force majeure).

Jours «x», «y» et «z» des 21, 22 et 23 juin 2027 : chacun correspond aux jours cycle des journées pédagogiques flottantes déterminées par les écoles.

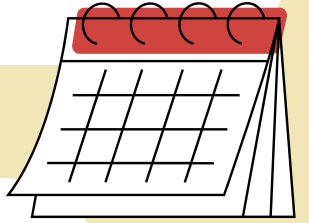
Calendrier scolaire et dates importantes

L'école commencera le lundi 31 août prochain. En vous référant à celui-ci, vous connaîtrez les journées de congé de votre enfant ainsi que les journées pédagogiques. Les journées pédagogiques flottantes ajoutées au calendrier sont le **vendredi 22 janvier 2027**, **vendredi 26 février 2027** et le **vendredi 11 juin 2027**.

Dates à retenir

Au début de l'année scolaire se tient une rencontre avec le titulaire. Cette année, les rencontres auront lieu aux dates suivantes :

- Lundi le 31 août à 19h00 : rencontre pour les parents des élèves de maternelle;
- Mercredi le 9 septembre de 18h30 à 19h30 : rencontre pour les parents des élèves de 1ère à 3e année;
- Mercredi le 9 septembre à 19h30 : Assemblée annuelle des parents au gymnase;
- Jeudi le 10 septembre à 18h30 : rencontre pour les parents des élèves de 4e à 6e année



Horaire du secrétariat

Du lundi au vendredi

de 7h45 à 11h30 et de 12h30 à 15h45

Veuillez prendre note que le secrétariat est fermé de 11h30 à 12h30.

Pour nous joindre

Secrétariat – Mme Franciska Roy
418 652-2155, poste 3630
st-mathieu@cssdd.gouv.qc.ca

Service de garde

418 652-2155, poste 3231
sdg.stmathieu@cssdd.gouv.qc.ca

Horaire de l'école

Préscolaire 5 ans AM 8 h à 10 h 27 PM 12 h 50 à 15 h 15	Primaire AM 8 h à 11 h 25 PM 12 h 50 à 15 h 15
Récréations 10 h 05 à 10 h 25 13 h 55 à 14 h 15	
Service de garde <i>Matin</i> : 7 h à 7 h 50 <i>Midi préscolaire 5 ans</i> : 10 h 27 à 12 h 50 <i>Midi primaire</i> : 11 h 25 à 12 h 50 Après les heures de classe : 15 h 15 à 18 h	

Ponctualité

Nous accordons une grande importance à la ponctualité. Il est donc important que les élèves soient présents sur la cour au son de la cloche.

Toute absence ou retard d'un élève doit être justifié. Nous vous demandons d'aviser l'école sur l'application [Clic-école](#) ou par téléphone au 418 652-2155, poste 3630, en précisant le nom de votre enfant, son degré scolaire ainsi que le motif de l'absence ou du retard.

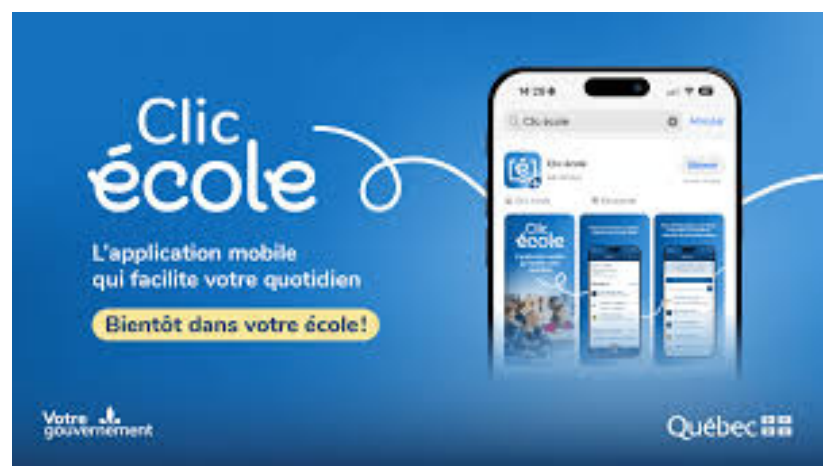
Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu **les 29 et 30 octobre 2026**. Le titulaire de votre enfant vous confirmera le moment exact de la prise de photo.



Clic-école

Dans le but de faciliter la communication avec l'école de votre enfant, vous devrez créer un compte avec l'application Clic-école. Vous aurez ainsi accès au dossier de votre enfant (bulletin, déclaration d'absence, etc.).



Stationnement et sécurité

La grande majorité d'entre vous respecte les règles de sécurité aux abords de l'école et nous vous en remercions!

Nous remarquons toutefois que certains ont des pratiques à modifier. Voici quelques points que nous souhaitons porter à votre attention pour la sécurité des élèves :

- Diminuer la vitesse dans les rues entourant l'école;
- Débarquer vos enfants à des endroits appropriés;
- Ne pas utiliser le stationnement réservé aux membres du personnel comme débarcadère ou comme stationnement pour venir porter votre enfant;
- Ne pas se stationner dans le stationnement du parc St-Mathieu, situé derrière l'école.

Il n'est pas possible de venir jouer ou saluer votre enfant lorsqu'il est à l'extérieur pour la récréation ou au service de garde.

Entre 7h50 et 18h00, la cour est réservée aux enfants de l'école. Lors de ces heures, s'il n'y a aucun enfant à l'extérieur, il vous est permis de fréquenter la cour. Toutefois, pour assurer la sécurité des élèves, nous ne pouvons permettre à des adultes non intervenants de circuler à travers les enfants. Nous demanderons donc à tout individu avec ou sans enfant de quitter la cour en présence d'élèves.

Pour toute inquiétude en lien avec la sécurité de vos enfants aux abords de l'école, nous vous invitons à communiquer avec la ville de Québec à l'adresse courriel https://www.ville.quebec.qc.ca/nous_joindre/311

Le 311 vous permet de joindre facilement le Centre de relation avec les citoyens de la Ville de Québec. Ainsi, en communiquant avec le 311, vous pouvez notamment obtenir des renseignements sur un service.



Surveillance et entrée des élèves

Les surveillants sont sur la cour à compter de 7 h 50 le matin et de 12 h 45 le midi.

Par mesure de sécurité, l'école se réserve le droit d'inscrire au service de garde les élèves qui arrivent trop tôt ou de retourner à la maison les élèves qui flânent dans la cour en dehors des heures de surveillance.

Pour les mêmes raisons, le service de garde prendra en charge, aux frais des parents, tout enfant encore présent après les heures de surveillance des enseignants (après 11 h 25 et après 15 h 15). Il est donc très important que les enfants ne se présentent pas sur la cour d'école avant et après les heures de surveillance, et ce, pour des raisons de sécurité.

Fermeture de l'école

En cas de tempête, le Centre de service enverra un courriel pour vous informer de la fermeture. Veuillez prendre note qu'en cas de fermeture de l'école avant le début des classes, le service de garde est fermé également. Toutefois, dans la mesure où l'école fermerait en cours de journée, le service de garde resterait ouvert.

Voyage familial

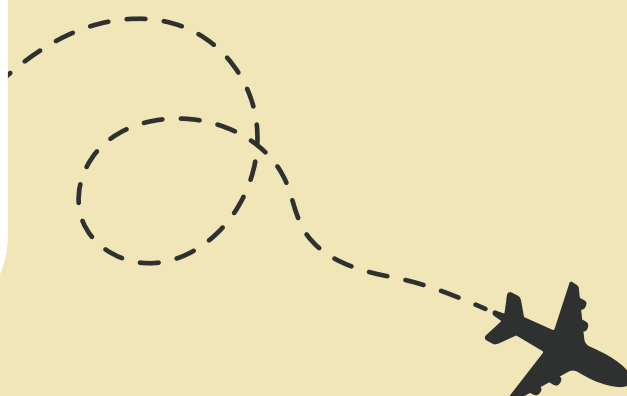
Lors d'un voyage sur une période scolaire, l'enseignant n'est pas tenu de préparer du matériel pédagogique pour l'élève qui s'absente. À son retour, l'élève et ses parents ont la responsabilité de s'informer des travaux effectués pour récupérer le retard.

Température extérieure

La récréation peut avoir lieu à l'extérieur, même en cas de fine pluie ou de grand froid. Tel que recommandé par le ministère de la Santé publique, nous éviterons de sortir à l'extérieur lorsque le thermomètre indiquera une température de -25°C ou un refroidissement éolien de -27°C . Il faut donc que votre enfant soit vêtu adéquatement en tout temps.

Facture scolaire

Vous recevrez votre état de compte dans l'application Clic-école. Le paiement de vos factures se fait en ligne via les différents services bancaires: [procédure pour le paiement en ligne](#).



Arrivée et départ sur les heures de classe

Le parent doit toujours se présenter au secrétariat lorsqu'il vient chercher son enfant pendant les heures de classe. Si l'élève doit quitter plus tôt, le parent doit aviser le secrétariat via la plateforme Clic-école. Les parents peuvent aussi envoyer un courriel à l'enseignant et au secrétariat pour aviser du départ. Le parent doit se présenter au secrétariat et y attendre son enfant.

Changement d'adresse ou de numéro de téléphone

Il est indispensable que vous nous préveniez de tout changement afin que nos listes d'élèves soient à jour et que nous puissions facilement vous rejoindre. Il en va de même pour les adresses et numéros de téléphone d'urgence. Il est important de nous aviser immédiatement de tout changement de ces données.

Maladies contagieuses, blessures et accidents

L'état général de votre enfant est le meilleur indice pour décider si vous devriez le garder à la maison. S'il manque d'énergie, qu'il est fatigué, grincheux et qu'il a des malaises et des douleurs, il vaut mieux prendre congé de l'école.

- Dans le cas où votre enfant a de la diarrhée et vomit, il ne peut pas fréquenter l'école. La raison est simple : la gastroentérite est très contagieuse. Il faut donc attendre 24 heures après la fin des symptômes avant de retourner l'enfant à l'école.
- Un enfant qui fait de la fièvre et qui ne se sent pas bien doit aussi rester à la maison jusqu'à ce qu'il ne fasse plus de fièvre.
- Dans le cas d'une pharyngite, amygdalite et scarlatine et streptocoque : l'enfant peut retourner à l'école 24 heures après le début du traitement aux antibiotiques, s'il est assez en forme.
- Les blessures mineures sont traitées à l'école.
- Seul un billet médical permet à un enfant de demeurer à l'intérieur lors des récréations.

Prendre congé du travail peut parfois être compliqué pour certains parents, mais cela permet de veiller au bien-être de votre enfant et d'aider à prévenir la transmission de la maladie aux autres enfants.



Administration de médicaments à l'école

L'école ne peut, en aucun cas, administrer un médicament prescrit ou libellé par la pharmacie à un enfant sans le consentement écrit des parents. Vous pouvez vous procurer un [formulaire](#) au secrétariat ou sur le site de l'école. Vous devez également remettre une copie de la prescription avec le formulaire Autorisation de médication rempli et signé. En aucun temps l'élève ne doit avoir en sa possession des médicaments. Le parent doit les remettre à un adulte. Pour des raisons de sécurité, la première dose doit avoir été administrée à la maison. Seuls les médicaments prescrits seront administrés aux élèves (incluant Épipen, Tylenol, Advil, produits naturels, etc.).

Collations

L'école Saint-Mathieu encourage les parents à offrir des aliments sains à leurs enfants. Nous croyons que les parents sont les meilleurs pour choisir des collations qui respectent les goûts de leurs enfants. Il n'y a pas de restrictions quant aux aliments contenus dans les collations outre la restriction générale sur les noix. Les croustilles et les barres de chocolat ne sont pas acceptées, mais il est possible que certains de ces aliments soient tolérés lors d'une activité spéciale.

Idées de collations

Sans arachides et sans noix

Collation légère = un seul aliment
Collation soutenante = plus d'un aliment

Exemples de collations soutenantes:

Raisins + Fromage	Céréales sèches à grains entiers + Pouding au lait maison	Pomme + Yogourt
Lait + Muffin maison	Cantaloup + Pois chiches grillés	Carotte + Hummus
Poivron + Fromage cottage	Céleri + Œuf cuit dur	Craquelins à grains entiers + Tartinade de tofu

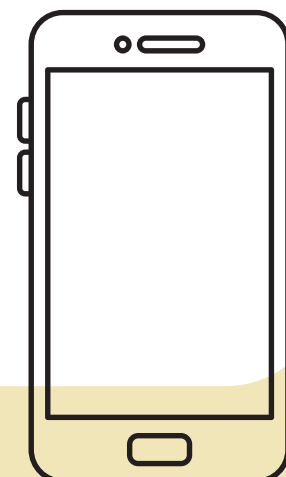
Les collations pour l'école

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Utilisation d'appareils électroniques*

Le 1er mai 2025, le ministre de l'Éducation annonçait une mesure qui interdisait, dès la rentrée 2025, l'usage du cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels par les élèves. Cette mesure est en place du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner, et ce, sur l'ensemble du terrain des écoles publiques et privées.

*Cette expression vise notamment tout appareil pouvant communiquer avec ou accéder à Internet, tel qu'un téléphone intelligent, une tablette, une montre intelligente, etc.



Notre politique écran

Pour les enfants de 5 à 17 ans, il est recommandé de limiter le temps de loisir sédentaire sur les écrans (Ipad, Chromebook, T.V., cellulaire, etc.) à moins de 2 heures par jour.

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/saines-habitudes-de-vie/utilisation-saine-des-ecrans-chez-les-jeunes>



Consultez notre politique écran [ici](#), sur notre site web.

La Société canadienne de pédiatrie souligne qu'utiliser un écran pour calmer les colères d'un jeune enfant, l'aider à s'endormir ou le récompenser est une pratique contre-productive. Elle peut nuire au développement d'aptitudes d'autorégulation chez l'enfant, réduire la qualité de son sommeil, renforcer des comportements non souhaités et occasionner une dépendance aux écrans pour réguler ses émotions.



À l'école St-Mathieu



L'usage récréatif c'est-à-dire qui a pour effet de divertir, de récompenser ou d'occuper sans visé pédagogique, n'est pas permis.

Sauf :

- À deux moments dans l'année pour les titulaires seulement. (fin d'étape, fête spéciale ou autres).
- Au service de garde, seulement lors des journées pédagogiques et avec autorisation du technicien.

Pour une activité école ou une situation particulière, une autorisation doit être demandé à la direction.



Notre projet éducatif

consultez notre projet éducatif complet [ici](#), sur notre site web.

Les forces de notre école



Différenciation de l'enseignement



Implication de la communauté, bénévolat et entraide



Approches pédagogiques créatives et collaboratives



Ouverture et bienveillance face à la diversité culturelle

Nos valeurs

Respect

Penser et agir positivement avec autrui comme avec soi-même. Respecter implique de se soucier de l'impact de nos actes sur autrui, d'être inclusif et d'accepter les autres pour ce qu'ils sont, même lorsqu'ils sont différents.

Collaboration

Travailler en équipe avec les autres afin d'atteindre des objectifs. La collaboration augmente le partage des compétences et donne lieu à la résolution de problèmes et à l'innovation.

Engagement

S'engager c'est s'investir dans l'accomplissement de son travail, de ses apprentissages et envers les gens qui nous entourent. C'est une motivation et un sentiment de responsabilité envers les valeurs et les objectifs de l'école qui permettent la réalisation de soi, l'épanouissement personnel, le renforcement de l'estime de soi et donnent du sens à l'action.

École Saint-Mathieu
995 avenue Duchesneau
Québec (Québec)
G1W 4B1
(418)-652-2155



ÉCOLE SAINT-MATHIEU



Ensemble, créons un milieu de vie et d'apprentissage inclusif et fort de toute sa diversité

Notre mission

Offrir un milieu de vie accueillant, chaleureux et inclusif permettant d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves et contribuer à faire d'eux des citoyens responsables et engagés.



Nos partenaires

Organisme de participation de parents
Aidants scolaires
Fondation de l'école Saint-Mathieu
Équipes sportives
Centre multiethnique de Québec
Dimension sportive et culturelle
Grands-parents à l'écoute
CLSC, organismes sociaux ou de la santé

Enjeux et orientations

Enjeu 1 : La réussite éducative de nos élèves

Orientation 1 : accompagner chaque élève à développer son potentiel d'apprenant

Objectifs	Cibles	Indicateurs de suivi
Augmenter de 7 % le nombre d'élèves sans risque en lecture au résultat final	85 % des élèves répertoriés ont plus de 70 % en lecture au résultat final 2022-2023 77,9 %	Le nombre d'élèves sans risque répertoriés qui obtiennent plus de 70 % en lecture au résultat final
Augmenter de 3 % le nombre d'élèves ayant 60 % et plus pour la compétence résoudre une situation problème en mathématique	85 % des élèves répertoriés pour la compétence résoudre une situation problème en mathématique ont plus de 60 % au résultat final 2022-2023 82 %	Le nombre d'élèves sans risque répertoriés qui obtiennent plus de 60 % pour la compétence résoudre une situation problème en mathématique à la fin du cycle
Structurer une organisation des services qui répond à la diversité des besoins des élèves en classe et au service de garde	Développement d'un référentiel d'organisation des services pour répondre aux besoins des élèves	Les approches de différenciation offertes aux élèves et dépôt du référentiel en 2027-2028

Enjeux et orientations

Enjeu 2 : Le bien-être à l'école

Orientation 1 : Offrir à tous un milieu de vie épanouissant et un climat scolaire sain et sécuritaire

Objectifs	Cibles	Indicateurs de suivi
Assurer une application cohérente du code de vie à l'école et au service de garde	Augmenter à 75 % le pourcentage d'élève qui ont un sentiment de justice dans l'application du code de vie	Le pourcentage à l'item sentiment d'injustice dans le sondage Mobilisation CVI
Faire vivre aux élèves un programme d'enseignement permettant de développer leurs compétences socio-émotionnelles	Améliorer les compétences socio-émotionnelles par la mise en place d'un projet d'ateliers d'éducation à la socialisation en 2024-2025	Mise en place du projet et évaluation en octobre et en juin des compétences socio-émotionnelles des élèves sous la forme de la pyramide RAI à partir des critères établis
Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication dans la vie de l'école de tous les membres de la communauté éducative	Un minimum de 5 événements chaque année pour lesquels l'ensemble de la communauté est invité	Nombre d'initiatives permettant aux membres de la communauté de participer à la vie de l'école
Offrir à l'élève l'opportunité d'inviter ses parents à l'école et de développer la collaboration école-famille	Au moins une opportunité par classe où le parent peut participer à une activité avec son enfant	Augmentation de 10 % à l'item sentiment d'engagement et d'attachement au milieu dans le sondage Mobilisation CVI et dans le sondage aux parents

Nos règles de vie

Je collabore au respect des règles de l'école

#1

RESPECT

Je suis respectueux dans mes gestes et mes paroles envers moi, les autres et mon environnement.

RESPECT

RESPECT

#2

SÉCURITÉ

J'agis de façon sécuritaire envers moi et les autres, en tout temps.

#3

ENGAGEMENT

Je m'engage à faire le maximum d'effort dans la réalisation de mes travaux et de mes apprentissages. Comme je suis responsable de mon épanouissement et de mon estime personnel, je donne du sens à mes actions.



#1

J'agis de façon **RESPECTUEUSE** dans mes gestes et mes paroles envers moi, les autres et mon environnement

POURQUOI?

- Pour me sentir bien
- Pour que les autres se sentent bien
- Pour me faire des amis
- Pour prévenir les conflits
- Pour encourager un milieu sans violence
- Pour traiter les autres comme je voudrais être traité (e)
- Pour garder le matériel en bon état
- Pour garder mon milieu propre
- Pour respecter ceux qui travaillent au nettoyage
- Pour développer une image positive de moi et celle que je projette aux autres

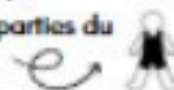
RESPECT

RESPECT



COMMENT?

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• J'utilise des formules de politesse dans mes gestes (saluer, sourire, etc.) et paroles (merci, s'il vous plaît, madame, etc.) envers les intervenants de l'école et les élèves.• Je respecte les culture et les opinions différentes des miennes, même si je ne suis pas d'accord avec l'autre personne.• J'écoute et fais ce que les intervenants de l'école me demandent.• Je nomme mes insatisfactions calmement avec des mots sans utiliser la violence verbale (obstination, accusation, langage inapproprié) ou physique.• J'attends mon tour de parole. | <ul style="list-style-type: none">• J'enlève mon capuchon, ma casquette et mon chapeau lorsque j'entre dans l'école.• Je jette mes déchets dans la poubelle.• Je range mon matériel.• J'accrocher mon manteau à mon crochet et je place mes bottes.• Je conserve les aires communes propres.• Je prends soin des lieux prêtés par l'école (classe, corridor, toilette, etc.) et du matériel acheté par mes parents.• Je porte des vêtements et des objets qui n'arboient pas des messages non conforme aux valeurs de l'école (violence, racisme, sexisme, etc.).• Je porte des vêtements qui couvrent les parties du corps identifiés sur ce pictogramme. |
|--|---|



Nos règles de vie

#2

J'agis de façon SÉCURITAIRE envers moi et les autres, en tout temps

POURQUOI?

- Pour ma sécurité et celle des autres
- Pour éviter les accidents
- Pour permettre un climat calme à l'école et à l'extérieur
- Pour ne pas inquiéter les amis et les intervenants
- Pour avoir du plaisir avec les autres



COMMENT?

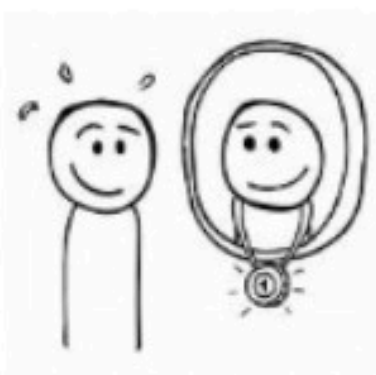
- | | |
|--|--|
| • Je m'assure qu'un adulte sait où je suis en tout temps. | • Je participe à des activités physiques et à des jeux non violents. |
| • Je respecte les limites de la cour et les règles établies. | • Je circule calmement, sans crier et en marchant. |
| • Je fais attention aux autres. | • Je monte et descends toujours à droite une marche à la fois. |
| • J'utilise les module de jeux correctement et de façon sécuritaire. | • Je porte des vêtements adaptés à la saison et à l'activité. |

#3

J'agis de façon ENGAGÉE en prenant mes responsabilités d'élève

POURQUOI?

- Pour bien travailler et contribuer au bon déroulement des périodes d'enseignement.
- Pour mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir.
- Pour favoriser ma réussite.
- Pour progresser dans mes apprentissages et être fier(ère) de moi.
- Pour donner du sens à mes actions.
- Pour développer mon estime de soi.



COMMENT?

- | | |
|---|---|
| • Je suis présent (e) à l'heure et à l'endroit prévu avec le matériel requis. | • Je participe activement aux activités qui me sont proposées. |
| • Je fais le travail demandé selon les exigences prévues. | • Je m'implique dans la recherche de solutions à mes problèmes. |
| • Je fais des efforts. | • J'évite les distractions et je n'apporte pas d'objets personnels (appareils électroniques, téléphone, argent, friandises, etc.) sans avoir obtenu une autorisation. |
| • À la cloche, j'arrête de jouer et je me dirige vers le rang. | |

Notre carnet d'événements

Événement mineur

Manque de savoir-être en lien avec les règles de l'école, qui est considéré comme étant sans danger et sans atteinte grave à l'intégrité d'une personne, qui nuit au fonctionnement de la classe ou aux autres activités de l'école.

Événement majeur

Manque de savoir-être en lien avec les règles de l'école, qui est considéré comme étant à risque de danger et pouvant porter une atteinte grave à l'intégrité d'une personne, qui nuit au fonctionnement de la classe ou aux autres activités de l'école.

Événement d'exception

Les événements d'exceptions regroupent tous les actes pouvant être poursuivis pénalement pour des jeunes de 12 ans et plus, conformément à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

Dans le but de prévenir la criminalité chez les jeunes, l'école Saint-Mathieu souhaite responsabiliser tous les élèves pour leurs comportements de manière appropriée à leur âge et à leur maturité. Ainsi, des mesures de réadaptation, telles que des travaux communautaires au sein de l'école, seront privilégiées plutôt que la simple punition.

De tels événements entraîneront également des mesures disciplinaires et un temps d'arrêt minimum de 3 jours consécutifs afin de permettre à l'équipe-école de se réunir et de se mobiliser pour réfléchir à la mise en place de ces mesures de réadaptation.

Le temps d'arrêt

Le temps d'arrêt en milieu scolaire, imbriqué dans une approche éducative, est une stratégie utilisée pour aider un élève à se retirer temporairement d'une situation problématique afin de retrouver son calme, réfléchir à son comportement et reprendre le contrôle de ses émotions. Contrairement à une punition ou à une suspension, il s'agit d'un moment structuré, encadré et bienveillant, qui vise à enseigner à l'enfant des compétences d'autorégulation et à favoriser la résolution de conflits. Ainsi, le temps d'arrêt ne doit pas être vu comme un moment de retrait où l'élève est seul.

Notre plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence

Document à l'intention des parents

À notre école :

À l'école St-Mathieu, les valeurs de respect, de collaboration et d'engagement sont mises de l'avant dans toutes les interventions éducatives. Avec l'équipe-école, nous travaillons au quotidien à assurer un climat propice aux apprentissages et à faire en sorte que nos élèves évoluent dans un environnement sain et sécuritaire. L'impact du sentiment de sécurité est majeur sur l'épanouissement personnel et la réussite de nos élèves. C'est pour cette raison que nous mettons en place un plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence.

Portrait de la situation et priorités

À la suite de l'analyse de situation, nous constatons que nos élèves se sentent généralement en sécurité à l'école. Un climat relationnel et de soutien est très présent. La violence verbale et les insultes demeurent la forme de violence la plus présente, principalement dans les lieux communs. Nous constatons un sentiment d'injustice chez quelques élèves. Ainsi, nous avons développé un document qui permettra d'orienter nos interventions afin de les rendre efficaces et cohérentes. Nos règles de vie ont également été redéfinies et seront présentées à l'ensemble des élèves et du personnel. L'enseignement explicite des comportements socio-émotionnels sera également mis en place.

L'importance de la collaboration école-famille

Nous souhaitons faire équipe pour soutenir les élèves à la maison et à l'école. Nous avons besoin de votre collaboration tout au long du parcours scolaire de votre enfant, tant pour promouvoir des comportements respectueux et bienveillants dans toutes les sphères de sa vie, que pour soutenir nos interventions qui visent à procurer un climat propice aux apprentissages et à créer un climat sécurisant qui contribue à sa réussite.

Quelques définitions						
Taquinerie	Manque de civilité	Conflit	Violence	Intimidation	Violence à caractère sexuel	Cyberviolence
Agacement entre amis	Actes d'agressivité mineurs	Forces égales	Manifestation de force	Généralement répétitif	Pratique sexuelle ou ciblant la sexualité, agression, inconduite	Violence ou intimidation
Tout le monde trouve ça drôle	Impolitesses	Souvent entre amis	S'exprime sous différentes formes	Délibéré ou non	Non désirée	À caractère sexuel ou non
Sentiment de complicité	Écarts de conduite	Peut s'accompagner de gestes agressifs	Intentionnel	Direct ou indirect	Exprimée directement ou indirectement	Plateforme numérique utilisée
	Non-respect du code de vie de l'école	Les deux peuvent se sentir perdants	Engendre un sentiment de détresse	Inégalité du rapport de force	Gestes, paroles, comportement ou attitude à connotation sexuelle	Sur les réseaux sociaux, par textos, ordinateurs ou autre
		Se règle par médiation ou négociation		Engendre un sentiment de détresse		

Pour dénoncer une situation de violence, d'intimidation ou signaler une violence à caractère sexuel				
1 Nommer la situation	2 Soutenir votre enfant	3 Dénoncer à l'école	4 Prendre en charge	5 En cas d'insatisfaction
Permettez à votre enfant d'identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez-le à interpeler un intervenant de confiance à l'école pour lui faire part de la situation.	Si votre enfant a besoin d'aide, faite part de la situation à son <u>enseignant.e</u> qui l'accompagnera pour dénoncer la situation à l'école.	À tout moment, vous pouvez dénoncer une situation en complétant le formulaire disponible ou en appelant à l'école.	L'école s'assurera de faire cesser la situation, d'assurer la sécurité de tous et d'effectuer un suivi auprès de vous.	Vous pouvez formuler une plainte en vous adressant à la direction de l'école.
Confidentialité 🗝️		Si vous vous êtes toujours insatisfaits du traitement donné à votre plainte par la direction de l'école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires des Découvreurs en suivant les étapes indiquées sur notre <u>site Internet</u> . Notez que la personne ou les proches d'une personne ciblée par une violence à caractère sexuel peuvent en tout temps signaler la situation directement au protecteur régional de l'élève, à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).		
Les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité tout au long de l'intervention. Par exemple, les élèves sont rencontrés séparément et les informations portant sur la nature des actions ou sur les sanctions ne sont pas transmises à toutes les personnes concernées lors du suivi effectué.				

Ressources

Conquiesce (Justice réparatrice et médiation citoyenne) 418 648-6002 ou <https://repa.qc.ca/fr>

CAVAC (aide aux victimes d'actes criminels) 418 648-2190

Info-essie 611 : Option 2 (services pour un problème psychosocial ou de santé mentale)

Tél-Jeunesse 687 - ligne d'écoute : 1 866 361-6865

Protecteur régional de l'enfance : 1 833 426-5233 (appel en texte) ou info@pro.gouv.qc.ca

Coordination des services juridiques : 1 438-1443 ou projet@mbou.ca (consultation gratuite en matière de violence)

Direction de la protection de la jeunesse : 418 661-3700

Service de police de la Ville de Québec 418 641-6411 ou 911

Centre de services scolaires des Découvreurs Québec

consultez notre plan de lutte complet [ici](#), sur notre site web.

Nous en terminons en vous rappelant que la collaboration entre l'école et la maison est essentielle pour soutenir la réussite éducative et le bien-être de votre enfant. Cette collaboration passe avant tout par une communication ouverte, respectueuse et régulière. En travaillant ensemble, nous visons tous le même objectif : offrir à chaque élève les meilleures conditions pour s'épanouir et réussir. Merci pour votre précieuse implication !

Bonne année scolaire !

L'équipe de l'école de Saint-Mathieu